

PARKING CARREFOUR

lot mixte
commerces de proximité et
résidence sociale R+3
Surface parcelle 8 485.63 m²
Surface commerciale 2 700 m²
Surface de plancher 4 500 m²

LOTISSEMENT
SAINT JULIEN

POLE ENFANCE

Placette

Logements sociaux R+3
Surface îlot 4 217 m²
Surface de plancher 3 500 m²

EHPAD ou résidence service R+3
Surface îlot 5 014 m²
Surface de plancher 5200 m²

Macro lot à aménager
Surface îlot 5 854 m²
Surface de plancher 4 000 m²

Macro lot à aménager
Surface îlot 7 143 m²
Surface de plancher 5 000 m²

Logements collectifs R+3
Surface îlot 3 087 m²
Surface de plancher 2 380 m²

Individuel dense 42 Villas R+1
Surface totale parcelles 9 462 m²
Surface de plancher 5 040 m²

Macro lot à aménager
Surface îlot 2 423.78 m²
Surface de plancher 1 500 m²

Chemin de promenade
circulation douce et d'entretien

Couloir naturel de la llobère
Espace naturel et noue paysagère

La Llobère

Chemin de promenade
circulation douce
et d'entretien

14 Parcelles individuelles
Surface totale 11 454 m²
Surface de plancher 4 200 m²

AMENAGEMENT DU SECTEUR DU MAS ROCA

Annexe 04 - PLAN DU PROJET

12 juillet 2013

AMENAGEMENT DU SECTEUR DU MAS ROCA

Annexe 03 - PHOTOS DU SITE

12 juillet 2013

Plan de repérage des prises de vues

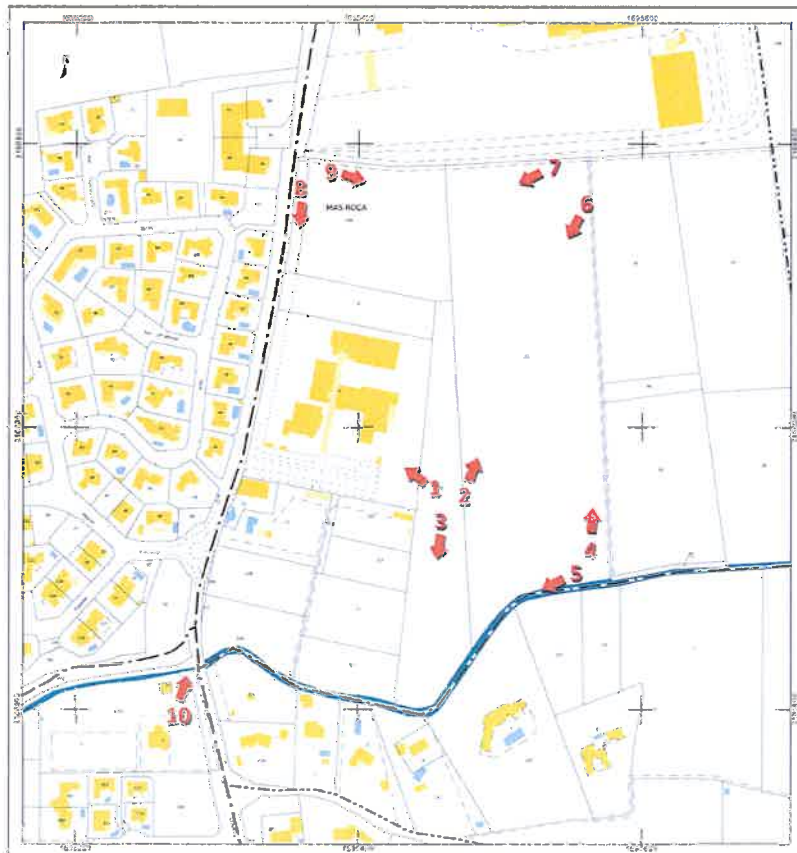


PHOTO 3



PHOTO 7



PHOTO 4



PHOTO 8



PHOTO 1



PHOTO 5



PHOTO 9



PHOTO 2



PHOTO 6



PHOTO 10

LEGENDE

- Espaces verts
- Emprises constructibles RC
- Emprises constructibles R+1
- Emprises constructibles R+3
- Macro lot à aménager dans le cadre d'un permis valant division
- Limite emprise constructible
- Alignement avec décrochement possible
- Alignement obligatoire
- Repérage de ilots
- Réserve EDF
- Station de relevage EU

HAUTEURS MAXIMALES PAR ILOT

- A Hauteur maximum 12.00m (13.00m si sous sol partiel)
- B Hauteur maximum 12.00m (13.00m si sous sol partiel)
- C Hauteur maximum 12.00m (13.00m si sous sol partiel)
- D Hauteur maximum 12.00m (13.00m si sous sol partiel)
- E Hauteur maximum 8.50m
- F Hauteur maximum 8.50m
- G Hauteur maximum 8.50m
- H Hauteur maximum 12.00m (13.00m si sous sol partiel)
- I Hauteur maximum 12.00m (13.00m si sous sol partiel)
- J Hauteur maximum 12.00m (13.00m si sous sol partiel)

